

**CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
COLLEX-BOSSY**

---

**Séance d'installation du mardi 2 juin 2020**

**Présents**

Mesdames et Messieurs

BETTO Frédéric  
BOYE Jenny  
CRÉTARD Pascal  
FERRILLO Maximilien  
KENDE Michael  
MALHERBE Sylvie  
MÉGROZ Valérie  
MORGANELLA Cecilia  
MOTA Rose Marie  
NOLL Dorothea  
PESENTI Sébastien  
PFEIFFER Pablo  
POTVIN Thierry  
VERARDI Tiziano  
WÜTHRICH Patricia

**Exécutif**

MUÑOZ Ricardo, Maire  
CHAHLAOUI Skander, adjoint  
FRACHEBOUD Bernard, adjoint

**Ordre du jour**

1. Ouverture par la doyenne d'âge
2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020
3. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge
4. Election du bureau du Conseil municipal, puis prestation de serment de la doyenne d'âge entre les mains du (de la) Président(e) du Conseil municipal
5. Nomination des membres des diverses commissions et de leurs présidents(es) et vice-présidents(es)

**1. Ouverture par la doyenne d'âge**

**Mme WÜTHRICH** ouvre la séance à 18h30 en souhaitant la bienvenue à tous les participants.  
Ci-dessous, retranscription de son discours.

Monsieur Le Maire,  
Messieurs les membres de l'Exécutif,  
Mesdames et messieurs les membres du Conseil municipal, anciens et nouveaux.  
Mesdames et messieurs employés communaux,  
Mesdames Messieurs Chers concitoyens, vous qui nous avez élus, nous vous remercions de votre confiance.

*C'est en tant que doyenne d'âge du Conseil municipal, avec grand plaisir et honneur que je vous souhaite la bienvenue pour cette soirée de lancement de la nouvelle législature et que je désire vous adresser ces quelques mots.*

*En premier lieu, j'aimerais remercier les conseillers et conseillères sortants pour le travail accompli durant les cinq dernières années. Ce ne fut pas une législature aisée, les obstacles et écueils ont été nombreux et les circonstances en mairie ont fait que le Conseil municipal s'est serré les coudes et a su montrer de solidarité et d'unité face aux difficultés.*

*Sénèque a dit « Il n'y a pas de vent favorable pour un bateau qui ne sait pas à quel port il va ». Croyez-moi, ce bateau n'a jamais chaviré, il n'a même jamais tangué et a toujours su garder le cap de ses croyances et de son devoir. Merci donc aux personnes qui ont mis pied à terre pour leur investissement pour la commune.*

*Que dire de la période de pandémie que nous vivons sans tomber dans la redondance médiatique ? Les conseillers et conseillères s'associent à moi tout en pensées pour les personnes de la commune, leurs proches et leurs connaissances qui souffrent ou ont souffert de l'épidémie de Covid 19.*

*Le travail du Conseil municipal s'en est trouvé perturbé mais la vie communale, au travers du personnel de mairie, des employés communaux ainsi que des membres des commissions a vogué contre vents et marées pour poursuivre sa route.*

*L'intelligence collective trouve son terrain meuble dans les moments difficiles. Des aménagements organisationnels, fonctionnels et numériques et la persévérance des élus ont permis à la vie politique communale de ne pas subir de coup d'arrêt et que la transition se fasse sans perte d'information.*

*Il est maintenant temps pour le nouveau Conseil de se mettre en place et au travail. Les chantiers et projets sont nombreux, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, des infrastructures, des finances communales, du patrimoine communal, de l'environnement, des loisirs, de la culture, du social et de la sécurité. Le nouveau Conseil municipal a à cœur de se mettre à l'ouvrage. Je me plais à croire qu'il œuvrera de concert dans le seul intérêt de la commune, pour sa prospérité et le bien vivre de ses habitants.*

*J'aimerais terminer cette brève intervention en remerciant tous les acteurs qui participent activement à la vie communale. Ils sont bien trop nombreux pour les citer tous sans en oublier, mais ils se reconnaîtront certainement. Une très belle soirée à toutes et tous. Merci.*

## **2. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020**

**Mme WÜTHRICH** donne lecture de cet arrêté.

## **3. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge**

**Mme WUTHRICH** prie les membres du Conseil de se lever pendant la lecture du serment et lever la main droite puis à se rasseoir après la lecture.

Ensuite à l'appel de leur nom, les conseillers(ères) se lèveront à nouveau en levant la main droite et répondront par les mots : « *Je le jure* » ou « *je le promets* ».

Elle invite également le public à se lever pendant la prestation de serment.

« *Je jure ou je promets solennellement* :

*d'être fidèle à la République et canton de Genève ;  
d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;  
de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

Après cette lecture, chaque conseiller prête serment.  
L'assemblée applaudit les élus.

#### **4. Election du bureau du Conseil municipal, puis prestation de serment de la doyenne d'âge entre les mains du(de la) Président(e) du Conseil municipal**

Afin de constituer le bureau pour la période du 2 juin 2020 au 31 mai 2021, **Mme WÜTHRICH** demande si des propositions sont formulées.

Au nom du groupe « Collex-Bossy Ensemble », Mme NOLL propose M. VERARDI **en qualité de président**  
On passe au vote de cette proposition :  
**acceptée à 13 voix pour et 1 abstention.**

Au nom du groupe « Collex-Bossy Avenir », M. BETTO propose M. POTVIN **en qualité de vice-président.**  
On passe au vote de cette proposition :  
**acceptée à 13 voix pour et 1 abstention.**

Au nom du groupe « Collex-Bossy Ensemble », Mme NOLL propose M. PFEIFFER **en qualité de secrétaire du bureau.**  
On passe au vote de cette proposition :  
**acceptée à 13 voix pour et 1 abstention.**

**M. VERARDI**, Président du Conseil municipal désigné pour la période du 2 juin 2020 au 31 mai 2021, passe à l'assermentation de Mme **WÜTHRICH** et en prend acte.

#### **5. Nomination des membres des diverses commissions et de leurs présidents(es) et vice-présidents(es)**

**M. VERARDI** indique que les différentes propositions ont été discutées entre les différents groupes. Il demande si un-une conseiller-ère désire s'exprimer à ce sujet ?  
Personne ne se manifeste.

**M. VERARDI** propose, à moins qu'une opposition ne soit formulée, de passer au vote la composition des commissions dans son ensemble après lecture de toutes les propositions.  
Personne ne manifeste d'opposition.

**M. VERARDI** donne lecture des propositions pour la composition des commissions.

- **Commission infrastructures**

Président : Sébastien Pesenti  
Vice-président : Thierry Potvin  
Membres : Pascal Crétard, Rose Marie Mota, Dorothea Noll, Tiziano Verardi

- **Commission aménagement du territoire et paysage et environnement**

Présidente : Dorothea Noll  
Vice-présidente : Cecilia Morganella  
Membres : Pascal Crétard, Maximilien Ferrillo, Michael Kende, Sébastien Pesenti,

• **Commission sécurité**

Présidente : Rose Marie Mota  
Vice-présidente : Valérie Mégroz  
Membres : Jenny Boye, Pascal Crétard, Sylvie Malherbe, Thierry Potvin

• **Commission finances**

Président : Michael Kende  
Vice-président : Frédéric Betto  
Membres : Jenny Boye, Sylvie Malherbe, Cecilia Morganella, Patricia Wüthrich

• **Commission cohésion sociale et culture, informations et communications**

Président : Maximilien Ferrillo  
Vice-présidente : Jenny Boye  
Membres : Valérie Mégroz, Rose Marie Mota, Pablo Pfeiffer, Patricia Wüthrich

• **Commission sports et manifestations**

Présidente : Dorothea Noll  
Vice-président : Frédéric Betto  
Membres : Pablo Pfeiffer, Thierry Potvin, Tiziano Verardi, Patricia Wüthrich

**M. VERARDI** passe donc au vote de la composition des commissions : **accepté à l'unanimité (14 voix)**.

S'agissant des commissions dans les groupements intercommunaux et de la représentation dans la coopérative Les Chênes Verts, la nomination des personnes désignées se fera lors de la séance du Conseil municipal ordinaire du 22 juin prochain.

Cette séance d'installation du Conseil arrivant à son terme, **M. VERARDI** remercie les membres pour leur engagement et leur motivation à travailler ensemble pour le bien des Collésiens et Bossiotes.

Après cette séance, il adressera des remerciements aux conseillers sortants et le Maire fera un bref discours et adressera également des remerciements aux membres du conseil et à Mme Malherbe, adjointe sortante.

La séance est levée à 19h00.

Le président du Conseil municipal  
Tiziano Verardi

Le secrétaire du Conseil municipal  
Pablo Pfeiffer

La co-secrétaire générale  
Danielle Toninato